

Canard Enchaîné
du 10 Février 2006

Sièges éjectables et parachutes dorés

Le gouvernement aime tant ses fonctionnaires qu'il a concocté deux décrets consacrés à leur mobilité. Le premier, déjà abondamment commenté par la presse et les syndicats, permettrait de virer certains sans-grade et petits chefs. Le second se penche avec sollicitude sur le sort des plus hauts gradés.

Selon le premier texte, après trois propositions de mutation refusées, un agent de la fonction publique pourra se retrouver d'office en formation et « en disponibilité ». Des employés des Impôts ou de la Culture seraient ainsi aimablement invités à choisir entre une prison et un commissariat de banlieue. Et, s'ils font les difficiles, après six refus ce sera la porte. Ce décret, que Fillon doit signer en avril ou en mai, ne fait que mettre en mu-

sique une loi votée en catimini, le 7 juillet dernier, selon la procédure d'urgence, malgré les protestations de quelques députés de gauche. Ce jour-là, la presse et les télévisions regardaient plutôt vers Los Angeles, où se déroulaient les obsèques de Michael Jackson. Voilà pour le tout-venant de l'administration.

A l'inverse, le gouvernement a prévu un parachute doré bien moelleux pour les très hauts fonctionnaires qui le servent avec zèle. Présenté le 29 janvier aux syndicats par Samuel Barreault, le directeur adjoint du cabinet d'Eric Woerth, ce deuxième texte concerne environ un millier de grands chefs de la fonction publique (sur un total de 5 millions d'employés de l'Etat). Leur boulot à haute responsabilité (patrons d'adminis-

trations centrales, directeurs départementaux, membres de cabinet) les conduit à être directement chargés de l'application des décisions de Sarko. Outre leur salaire, ces barons reçoivent des primes et des indemnités qui peuvent, dans certains cas, doubler leur traitement de base mais ont un inconvénient : elles tombent s'ils perdent leur affectation. Affreux.

La quête du Graf

Pour éviter de tels drames sociaux, Eric Woerth vient d'inventer le Graf (grade à accès fonctionnel). Les fonctionnaires particulièrement méritants seraient regroupés dans ce « corps d'élite » et conserveraient à vie leurs avantages.

Les syndicats ont hurlé d'une même voix. Principale organisation de la fonction publique, l'Unsa observe notamment que l'entrée dans ce nouveau corps ne sera pas automatique : un arrêté fixera les critères généraux, mais les heureux élus seront choisis à la tête du client. « C'est une nouvelle noblesse d'Etat », peste un syndicaliste. Pour sa part, la CFE-CGC lance chez les cadres une pétition contre ce texte. Et voilà Eric Woerth qui risque d'être obligé de recourir à un décret, alors qu'il souhaitait un accord avec les syndicats.

Le plus dur à avaler : la faible marge budgétaire sur laquelle Bercy aurait pu jouer pour accorder des petites sucettes salariales aux agents méritants va être dévorée par le Graf. Mais les hauts fonctionnaires sont très, très méritants.

Alain Guédé

TENSIONS ENTRE LES DEUX GRANDS

